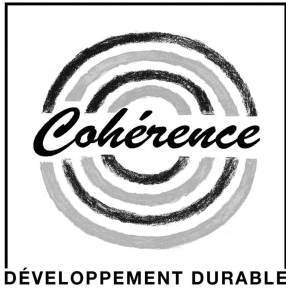

COMMUNIQUE DE PRESSE



OGM: la démocratie à nouveau bafouée !

Mardi 10 juillet 2007

Le site du ministère de l'agriculture nous informe que des parcelles de maïs OGM ont été semées en Bretagne : deux parcelles en Ille et Vilaine (1,23 ha et 0,50 ha) et une parcelle en Morbihan (0,50 ha), avec également quelques parcelles dans les Pays de la Loire. Ce maïs ne peut être que **la variété MON 810 produisant un insecticide**, brevetée par la firme Monsanto, la seule autorisée à la production commerciale en France (Rappelons qu'à la lueur de nouvelles études scientifiques, le gouvernement Allemand vient d'instaurer un moratoire sur cette variété). Cette information a été rendue publique en vertu de l'arrêté du ministère de l'agriculture du 20 mars 2007 qui a créé un registre national pour recenser par canton, et non par commune, le nombre et la surface des parcelles semées en OGM, une fois celles-ci réalisées et non avant comme pour les cultures expérimentales.

Ces quelques parcelles dans l'Ouest représentent certes peu par rapport aux presque 20 000 ha semés surtout dans le Sud-Ouest, mais **c'est déjà trop et totalement injustifié sur un plan agronomique comme sur le plan économique**. Semer de petites parcelles en maïs transgénique dans une région qui n'en veut pas ressemble à une provocation. **Quel est l'intérêt de ces 2 ou 3 agriculteurs ?** Que feront-ils de la récolte ? Ont-ils pensé à leurs voisins qui ne veulent pas être contaminés ? Cette question est d'autant plus dérangeante que la localisation des parcelles n'est pas connue. **Est ce pour nous habituer à l'idée qu'il y aurait déjà des OGM un peu partout ?**

Nous appelons les agriculteurs à cesser de tels comportements provocateurs, qui plus est dans une région où les motifs actuels de conflits (qualité des eaux) entre agriculteurs et la société sont amplement suffisants.

Précisément, c'est ce que nous ne voulons pas. Aux quelques individus qui revendiquent la liberté de cultiver des OGM, **nous opposons la liberté de la grande majorité de ceux qui veulent produire sans être contaminés, et le refus de plus de 86 % des consommateurs de voir les OGM arriver à leur insu dans leurs assiettes.**

Cohérence dénonce cette politique du fait accompli qui bafoue la démocratie et l'opinion publique, qui ignore le droit européen pour n'avoir pas transposé l'intégralité des directives portant sur le principe de précaution et la dissémination d'OGM dans l'environnement.

De plus, le Conseil Régional de Bretagne se trouve lui-même bafoué dès lors qu'il a clairement manifesté sa volonté politique que la Bretagne demeure une terre sans OGM ; **Cohérence lui demande solennellement de s'exprimer sur cette grave situation** et souhaite que la population se mobilise à nouveau **pour préserver le libre choix alimentaire des générations futures.**

Contact :

Jean-Yves Griot 06 80 00 29 98

Lylia Le Goff 06 72 15 22 25

Julian Pondaven 06 73 21 06 66

www.consommersansogmenbretagne.org

Association Loi 1901 – SIRET 420 890 295 00041

6, rue de Rochambeau – 56100 Lorient – Tel 02 97 84 98 18 Fax 02 97 84 70 27

E-mail : contact@reseau-coherence.org - www.reseau-coherence.org